



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Situation salariale des aides-soignants et infirmiers

Question écrite n° 7599

Texte de la question

M. Pierre Morel-À-L'Huissier appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la hiérarchie salariale intéressant les aides-soignants et infirmiers ou infirmières, notamment dans les EHPAD. Ces personnels diplômés subissent depuis plusieurs années un tassement de leur niveau de rémunération qui conduit à rendre moins attractif ce type d'emploi tant dans les EHPAD (privés ou publics) que dans les hôpitaux. À cela s'ajoute que la prime Ségur ne s'applique pas à tous les établissements. Il lui demande en conséquence s'il est envisagé une revalorisation globale de la grille salariale des AS et infirmiers ou infirmières dans un court terme.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-À-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7599

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 11 mars 2024

Question publiée au JO le : [25 avril 2023](#), page 3799

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)